



## EDITORIAL

### Adoption d'enfants grands: Un projet à la hauteur des besoins des enfants ? (1ère partie)

*Si le nombre d'enfants grands proposés à l'adoption internationale augmente, qu'en est-il des capacités des acteurs de l'adoption à mener à bien ces projets spécifiques ? Le SSI/CIR, qui avait entamé ce travail en 2008<sup>1</sup> déjà, vous invite à aborder dans un premier temps la perspective de l'enfant, puis celle des parents (2ème partie dans le prochain édito).*

Parallèlement à une diminution constante des adoptions internationales amorcée en 2005, l'âge des enfants adoptés n'a quant à lui cessé d'augmenter (voir bulletins n°7-8/2008, n°10/2010, n°9/2011). Les chiffres sont révélateurs: *du côté des pays d'accueil*, en France 25% des enfants adoptés en 2011 avaient plus de 5 ans, 30% en 2012 et 33% en 2013<sup>2</sup>. En Italie, l'âge des enfants adoptés à l'international a connu une croissance constante entre 2000 et 2011 et se situe entre 5 et 6 ans<sup>3</sup>. En Suisse, 41% des enfants adoptés à l'international en 2011 avaient plus de 5 ans, 53% en 2012<sup>4</sup>. *Du côté des pays d'origine*, en 2012, 41% des enfants péruviens adoptés au plan national et international avaient entre 6 et 17 ans<sup>5</sup>, en Lituanie 51% des enfants avaient entre 7 et 14 ans<sup>6</sup>. Au Burkina Faso et au Chili, respectivement 45%<sup>7</sup> et 81%<sup>8</sup> des enfants adoptés à l'international avaient plus de 5 ans. Face à cette réalité, des dispositifs ont-ils été mis en place par les pays pour favoriser le succès de ces adoptions particulières ?

#### Des facteurs de définition divergents

Parmi les défis que soulèvent ces adoptions, peuvent être mentionnées les grandes divergences concernant les facteurs définissant un enfant grand. Cette situation est flagrante en ce qui concerne l'âge de l'enfant: ainsi au Burkina Faso, un enfant est considéré comme grand à partir de 2 ans, en République tchèque cet âge s'élève à 3 ans, en Inde et au Chili à 5 ans, en Afrique du Sud à 6 ans, en Lituanie à 8 ans et en Colombie et au Pérou à 9 ans<sup>9</sup>. Outre ce facteur le plus évident, d'autres interviennent tels que le développement de l'enfant et sa personnalité, sa capacité à s'adapter et à créer un lien solide avec des adultes, son histoire de vie et ses origines.

Ce dernier point renvoie notamment à l'identité culturelle de l'enfant qui, avec son âge, va occuper une place plus importante. Ainsi, un enfant plus âgé aura déjà acquis un certain bagage culturel

## SOMMAIRE

### EDITORIAL

Adoption d'enfants grands: Un projet à la hauteur des besoins des enfants ? (1ère partie) 1

### ACTEURS

Burkina Faso et Italie 3

### PRATIQUE

Argentine: Programme « Pages de vie », reconstruisons notre identité 3

Profil des enfants grands et préparation à l'adoption: Expériences de divers pays d'origine 5

Contacts post-adoption et recours à la médiation 6

### LA PAROLE AUX ADOPTES

Témoignage d'une personne d'origine colombienne adoptée à l'âge de 6 ans 8

### SERIE SPECIALE : Enfants handicapés et adoption

Encourager l'adoption des enfants porteurs d'un handicap: Exemples de pratiques prometteuses 9

### CONFERENCES ET COURS

Irlande et Lituanie 10

dont il devra se détacher dans une certaine mesure à son arrivée dans le pays d'accueil. Lorsque l'enfant provient par exemple d'un pays où la conception de la famille est clanique, ou qu'il a grandi au sein d'une famille présentant plusieurs figures parentales, il va devoir se défaire d'un tel modèle et apprendre à vivre au sein d'une famille nucléaire réduite. Il en va de même pour les enfants grands ayant passé une grande partie de leur vie en milieu institutionnel. Ce passage peut s'avérer encore plus difficile s'il se retrouve enfant unique par exemple. La question de la langue mérite également une attention spécifique dans le cadre de l'adaptation de l'enfant à son nouvel environnement et l'apprentissage scolaire (voir p.5). Un dialogue approfondi entre les professionnels accompagnant l'enfant et les futurs parents est dès lors nécessaire afin de travailler ensemble ces différences et d'outiller au mieux la future famille. C'est dans cet esprit de coopération étroite que le programme Enfant en Recherche de Famille, lancé en 1981 par Enfance et Famille d'Adoption, est mis en œuvre en partenariat avec les organismes en charge des enfants séparés de leur famille (voir bulletin 04/2012)<sup>10</sup>.

### Des obstacles persistants

Pays d'accueil comme pays d'origine sont confrontés au même obstacle: la majorité des candidats adoptants souhaite adopter en priorité des enfants jeunes et en bonne santé pour des raisons diverses telles que le désir de partager les premières fois de l'enfant (premiers pas, premiers mots, etc.) ou encore la peur de ne pas être en mesure de répondre à l'attention plus importante que requiert un enfant grand. Cette tendance est toutefois en train d'évoluer graduellement dans certains pays comme le Chili et l'Inde où, selon l'Autorité centrale d'adoption, un changement d'attitude des parents indiens à l'égard des enfants plus âgés est observé, en raison notamment de la longue liste d'attente en matière d'adoptions nationales. De plus, plusieurs pays ont lancé des initiatives visant à promouvoir l'adoption des enfants présentant des besoins spécifiques, incluant les enfants grands. Outre les exemples fournis en page 9, peuvent être également cités le programme « *LLamado Especial* » mis en place au Chili en 2010, qui prévoit un renversement des flux de dossiers pour ce type d'adoption, les campagnes médiatiques de sensibilisation menées en Lituanie, etc<sup>11</sup>.

### Des adoptions respectueuses des besoins de l'enfant?

Pour répondre aux besoins de l'enfant, ces projets spécifiques d'adoption doivent d'une part faire l'objet d'une décision éclairée de la part des parents adoptifs, il s'agit de ne pas se tourner vers ces enfants par défaut. D'autre part, la préparation fournie à ces enfants doit être adaptée à leur âge et à leur degré de maturité. Cette dernière va en effet jouer un rôle essentiel dans la capacité de l'enfant à relever les défis liés à ses nombreuses expériences passées et à son intégration dans une nouvelle famille permanente (voir p.5 et 8). Plusieurs éléments de cette préparation devraient idéalement être abordés et clarifiés tels que la construction identitaire (voir p.3), le processus de transmission d'information à l'enfant, le recueil de son opinion, la façon dont sa participation est envisagée. La préparation de l'enfant doit notamment prendre en compte les spécificités de ce type d'adoption et s'adapter au cas par cas. Par exemple, lorsque l'enfant grand s'avère être l'aîné d'une fratrie et a assumé la responsabilité de ses plus jeunes frères/sœurs pendant un certain temps, la préparation devra traiter la question de l'intégration dans la famille adoptive et de la dynamique familiale dans un tel contexte. Bien que certains pays d'origine aient connu d'importants développements dans ce domaine (voir p. 3 et 5), des lacunes existent encore.

**Si l'adoption des enfants grands s'inscrit clairement dans l'avenir de l'adoption internationale, pays d'accueil et d'origine doivent travailler ensemble pour continuer à outiller les acteurs de l'adoption et accompagner au mieux les enfants et les parents dont les compétences et ressources vont être fortement sollicitées pour mener à bien ces projets de vie. Finalement, adopter un enfant grand n'est-ce pas donner tout son sens à l'adoption comme mesure de protection d'un enfant qui en a un réel besoin ?**

L'équipe du SSI/CIR

Mai 2014



---

## Sources :

<sup>1</sup> *L'adoption des enfants grands*, Stéphanie Romanens Pythoud, SSI/CIR, 2008 (bulletin 10/2008). En vente à : [http://www.iss-ssi.org/venteonline/product.php?id\\_product=7](http://www.iss-ssi.org/venteonline/product.php?id_product=7)

<sup>2</sup> Rapport statistiques 2012, Ministère des affaires étrangères, [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Rapport\\_statistique\\_2012\\_cle8c651d.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Rapport_statistique_2012_cle8c651d.pdf); Intervention Thierry Fraysse, décembre 2013, [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Intervention\\_de\\_Thierry\\_FRAYSSE\\_17-12-2013\\_cle031bdb.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Intervention_de_Thierry_FRAYSSE_17-12-2013_cle031bdb.pdf); Rapport statistiques 2013, Ministère des affaires étrangères, 2013, [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/statistiques\\_2013\\_cle076137.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/statistiques_2013_cle076137.pdf).

<sup>3</sup> Rapport statistiques de la Commission des adoptions internationales, [http://www.commissioneadozioni.it/media/141301/dp\\_2012\\_eng.pdf](http://www.commissioneadozioni.it/media/141301/dp_2012_eng.pdf), p. 20.

<sup>4</sup> Office Fédéral de la statistique, BEVNAT, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/06/blank/key/03.html>

<sup>5</sup> Ministerio de la Mujer y Poblaciones Vulnerables, Pérou, [http://www.mimp.gob.pe/index.php?option=com\\_content&view=article&id=344&Itemid=353](http://www.mimp.gob.pe/index.php?option=com_content&view=article&id=344&Itemid=353)

<sup>6</sup> Réponses enquête SSI/CIR, 2013

<sup>7</sup> Bureau Permanent de La Haye, [http://www.hcch.net/index\\_en.php?act=conventions.publications&dtid=32&cid=69](http://www.hcch.net/index_en.php?act=conventions.publications&dtid=32&cid=69)

<sup>8</sup> Réponses enquête SSI/CIR, 2013

<sup>9</sup> Réponses enquête SSI/CIR, 2013

<sup>10</sup> Voir également actes du colloque EFA, « Construire un projet d'adoption pour les enfants grands » - « L'apparement: élaboration du projet, préparation des enfants, préparation des parents, rencontre » Sandrine Dekens et Marie-Laure Bouet-Simon. DVD en vente à <http://adoptionefa.org/index.php/component/content/article/36-generalites/687-construire-un-projet-dadoption-pour-les-enfants-grands>

<sup>11</sup> Réponses enquête SSI/CIR, 2013

---

## ACTEURS

- **Burkina Faso et Italie** : Ces pays ont mis à jour les coordonnées de leur Autorité centrale.

**Source** : Conférence de La Haye de Droit International Privé, [http://www.hcch.net/index\\_en.php?act=conventions.publications&dtid=43&cid=69](http://www.hcch.net/index_en.php?act=conventions.publications&dtid=43&cid=69)

---

## PRATIQUE

### Argentine: Programme « Pages de vie », reconstruisons notre identité <sup>1</sup>

*Eliana Kuipers<sup>2</sup>, coordonnatrice du programme Pages de vie, et Santiago Carranza, du Département de la communication, nous présentent ce programme développé par la Fondation Sierra Dorada. Conformément à l'article 8 de la CDE, ce dernier œuvre en faveur du droit à l'identité des enfants et des adolescents en institution.*

« ...et sait-on quelque chose à propos de mes frères et sœurs ? » « Savez-vous qui sont mes parents ? » « Je n'ai aucune idée de l'endroit où je suis né... j'ai toujours vécu en institution »; de telles questions, concernant l'histoire des enfants et des adolescents (enfants ci-après) ayant séjourné au foyer *Sierra Dorada*, nous ont encouragé à chercher, enregistrer et rassembler toutes les informations disponibles sur chacun d'entre eux. En général, le travail auprès des enfants consiste essentiellement à répondre à leurs besoins fondamentaux tels que la santé, l'éducation, l'alimentation et l'habillement. La priorité est rarement donnée au droit à l'identité dont dispose tout un chacun. Le

programme *Pages de vie* est né de la nécessité de répondre aux questions que se pose constamment chaque enfant du foyer, témoins d'une identité fragmentée et d'une histoire personnelle incomplète.

#### Développement et objectifs du programme

Deux objectifs sont visés par ce programme: d'une part, favoriser l'exercice actif du droit à l'identité grâce à des ateliers avec les enfants; et d'autre part, vérifier, rassembler et archiver toutes les données relatives à l'histoire des enfants à travers un registre numérique et personnel.

Le processus de reconstruction identitaire a été initié auprès de ceux qui avaient passé le plus de temps dans le foyer et qui possédaient peu de renseignements sur leur vie. Ces derniers ne savaient pas d'où ils venaient, pourquoi ils vivaient en institution et quand ils la quitteraient. La vie de ces enfants se déroulait dans un « ici et maintenant » permanent.

### Traçabilité de l'information

La première étape du programme consiste à étudier le dossier avec lequel les enfants et les jeunes sont entrés au foyer *Sierra Dorada*. Par la suite, un entretien est réalisé avec l'enfant afin de recueillir des données de dimension affective ainsi que des souvenirs absents du dossier, et utiles pour

la reconstruction de leur histoire. Une fois cette première étape achevée, les données collectées sont analysées et les informations manquantes sont recherchées (dossiers scolaires et médicaux, rapports psychologiques, photographies).

Parallèlement, des rencontres avec les personnes que l'enfant a qualifiées de référents affectifs - ainsi qu'avec les contacts obtenus au cours de l'étude du dossier - sont organisées afin de compléter le récit de l'histoire personnelle de l'enfant. Les informations

récoltées sont classées au fur et à mesure et enregistrées dans un fichier unique et confidentiel qui sera remis à l'enfant lors de son départ de l'institution.

### Participation active des enfants

Lors des ateliers, différents aspects liés à la construction

identitaire sont abordés avec les enfants: les droits de l'homme et la singularité, l'élaboration d'un journal intime, la construction de l'histoire de l'enfant grâce à divers supports (lettres, photos, dessins, etc.), l'empathie comme mode de vie, l'octroi d'un casier à titre d'espace personnel et privé, une estime de soi saine (voir encadré ci-contre), etc. Les ateliers sont dirigés par une sociopédagogue et

#### Atelier « Une saine estime de soi »

Cet atelier est un de ceux qui a eu le plus d'incidence, notamment sur les adolescents. Son objectif est de réaffirmer l'estime de soi en renforçant les qualités et les capacités de chacun. Des images transférentielles sont utilisées dans un premier temps pour que les enfants/adolescents se décrivent eux-mêmes puis un débat est lancé autour de ces dernières. Cela permet d'observer, d'argumenter et d'analyser différentes situations personnelles et collectives. Le concept d'« estime de soi » est ensuite examiné ainsi que la manière dont cette dernière se construit. Un travail est en outre mené pour tenter de déterminer les mots, situations et expériences qui engendrent des pensées et des paroles négatives. Ces dernières sont symbolisées par des pierres, lesquelles connotent ce qui « nous opprime » dans la vie et nous empêche d'avancer. Pour chaque pierre, un mot est recherché, une phrase ou un acte, susceptible de transformer, valoriser ou revendiquer le statut de personne. Parallèlement, pendant la semaine, un exercice d'introspection est proposé et consiste à « penser à la manière dont je me traite moi-même et dont je traite les autres ». Grâce à cet atelier, des mots ont pu être mis sur des situations difficiles vécues dans le passé en vue de les transformer. Une adolescente de 16 ans arrivée 4 ans auparavant au foyer raconte: « *Ceux qui connaissent ma mère me disent que je lui ressemble. Ça me fait mal, ça me gêne.... Je suis différente, je suis moi-même et je ne serai pas comme elle* ». L'atelier a non seulement permis d'atteindre l'objectif de réaffirmation de l'estime de soi de chaque enfant, mais a également servi à renforcer la singularité et la valeur de chacun.

psychologue, Romero M. Soledad, qui travaille en partenariat avec deux travailleuses sociales sur les différents sujets à développer. Elles sont toutes membres de l'équipe technique de la Fondation *Sierra Dorada*. Enfin, il est important de souligner que pour que ce programme soit viable, une collaboration étroite est nécessaire entre toutes les instances impliquées dans le processus de placement des enfants en institution, à savoir les autorités judiciaires, l'administration publique et autres intervenants.

**En résumé, la construction identitaire est difficile si l'on ne possède pas des informations essentielles comme le lieu de naissance de l'enfant, l'origine et l'identité de ses parents, les liens familiaux et le motif de son placement en institution. Du point de vue de *Sierra Dorada*, le programme *Pages de vie*, en regroupant les éléments fondamentaux de la vie d'une personne, facilite la reconstruction d'une identité plus solide et plus sûre et encourage la pleine réalisation du droit à l'identité.**

### Références :

<sup>1</sup> Traduction française du nom original « Hojas de Vida ».

<sup>2</sup> Eliana Kuipers est sociopédagogue, spécialiste des enfants et des adolescents vulnérables.



## Profil des enfants grands et préparation à l'adoption: Expériences de divers pays d'origine

*Bien qu'il soit impossible de généraliser les conditions psycho-sociales des enfants grands, une certaine constante a pu être observée par le SSI/CIR dans quelques pays d'origine. Certains d'entre eux ont en outre connu d'importants développements en matière de préparation de ces enfants à l'adoption.*

Dans le cadre du colloque « Construire un projet d'adoption pour les enfants grands », organisé en février 2014 par EFA<sup>1</sup>, le SSI/CIR a réalisé une brève enquête auprès de divers pays d'origine<sup>2</sup> afin de mieux identifier le profil des enfants grands et l'accompagnement qui leur est offert dans le cadre de leur adoption.

### Conditions psycho-sociales des enfants grands

Les enfants grands des pays d'origine interrogés se trouvent soit en institution, soit en famille d'accueil. Hormis l'Afrique du Sud et la République tchèque où le placement en famille d'accueil domine, ailleurs le placement des enfants en institution est malheureusement encore très fréquent. C'est le cas de l'Inde où le recours aux familles d'accueil est encore peu répandu au sein de la population<sup>3</sup>, la Lituanie ou encore le Pérou où 95% des enfants de plus de 9 ans et des adolescents vivaient en institution.

De façon générale, les enfants grands souffrent de problèmes de nature émotionnelle et dans certains cas de problèmes neurologiques dont l'intensité dépend du temps qu'ils ont passé en institution et de l'âge auquel ils y sont entrés.

Par ailleurs, les troubles rencontrés chez les enfants adoptables proviennent en partie de l'environnement dans lequel ils ont grandi. Les problèmes d'addiction rencontrés chez certains parents d'origine par exemple présentent le haut risque d'entraver le bon développement physique et mental de l'enfant et d'empêcher la construction de liens affectifs sûrs. Une étude menée par la Lituanie auprès d'enfants adoptés à l'étranger entre l'âge de 10 et 17ans<sup>4</sup> révèle que ces enfants ont peur de faire confiance à de nouvelles personnes en raison des pertes et des difficultés vécues dans le passé. Ils veulent être indépendants et conserver une certaine distance par rapport aux adultes: « Ces enfants ont eu une enfance très dure. D'un côté, ce sont encore des enfants ayant besoin d'attention et d'assistance. D'un autre, ils sont déjà presque

des adultes avec un caractère déterminé et un fort tempérament ».

### Préparation de l'enfant

Comme souligné par le Pérou, la préparation des enfants à l'adoption est d'autant plus importante lorsqu'ils sont plus âgés. Dans ce pays, les professionnels de l'adoption et le personnel de l'institution sont en charge de ce processus qu'ils adaptent à l'âge et au degré de maturité de l'enfant. L'Autorité centrale d'adoption (AC) péruvienne insiste sur le droit de l'enfant de donner son opinion, qui revêt un aspect particulier dans le cas des adoptions d'enfants grands.

En Inde, un guide spécifique sur les adoptions d'enfants présentant des besoins spécifiques a été élaboré à l'attention des divers professionnels concernés<sup>5</sup> (agences et personnel des institutions tels que travailleurs sociaux, infirmiers, enseignants, psychologues, etc.). Ce guide précise que les enfants grands ont besoin de recevoir une orientation et une préparation en vue de leur nouvelle vie dans une famille permanente. Ils doivent par exemple pouvoir disposer de photos de leur future famille et acquérir des connaissances du langage pratiqué par la famille adoptive, condition essentielle à leur bonne intégration. De même, le guide précise que les enfants doivent bénéficier d'une formation scolaire pendant la période transitoire en vue de pouvoir s'adapter au milieu scolaire de leur pays d'accueil. Par ailleurs, il est conseillé aux professionnels des agences d'adoption d'inculquer aux enfants certaines habitudes pouvant être différentes au niveau de la nourriture et de l'hygiène, entre autres.

En Lituanie, les enfants adoptés bénéficient d'une préparation depuis 2011, date à laquelle un programme de formation du personnel des centres d'accueil a été lancé à cet effet.

Au Chili, les enfants sont préparés par les équipes psycho-sociales de l'institution où ils se trouvent ou à travers un programme spécifique mis en place par l'AC chilienne. Ce programme, intitulé «

*Programa de Intervención con Niños Institucionalizados y su Preparación para la Integración a Familia Alternativa a la de Origen* », offre aux enfants une intervention thérapeutique destinée à faciliter leur intégration familiale et inclut également des démarches de préparation et d'accompagnement des adultes qui assumeront le rôle de parents.

### **Feedback d'enfants grands adoptés à l'international**

Dans l'étude lituanienne sus mentionnée, les enfants évoquent l'immense choc qu'ils vivent à leur arrivée dans la famille adoptive, leur grande douleur et ce sentiment de perte de toute connexion avec leur pays d'origine, les personnes qu'ils côtoyaient et leur environnement. De manière générale, les enfants disent ne pas vouloir rester là et ne comprennent pas vraiment ce que signifie l'adoption, ce qui remet en question la préparation de l'enfant (aléatoire jusqu'en 2011 en Lituanie) et le recueil de leur opinion. La situation est souvent aggravée par les appels fréquents par ces derniers des membres de leur famille biologique ou des camarades de l'institution.

L'étude souligne que les enfants plus âgés se souviennent généralement des négligences et

parfois même des situations d'exploitation et de violence vécues dans l'institution ou la famille d'accueil, ce qui complexifie le processus. De plus, ils ont peur de s'investir dans une relation de confiance durable. Cette situation évolue très lentement et l'adaptation de l'enfant est très progressive (au fur et à mesure que l'enfant apprend la langue, crée des amitiés, etc.).

La langue constitue en outre une barrière importante rendant difficile l'adaptation de l'enfant à son nouvel environnement et l'apprentissage scolaire. L'enfant a souvent besoin de soutien de la part de ses parents et de professeurs privés. Il lui faut environ un an pour bien apprendre la langue; ses connaissances ne deviennent excellentes qu'au bout de 2 à 3 ans. Enfin, 70% des parents interviewés ont exprimé leur souhait d'établir ou de maintenir des liens avec la culture lituanienne. D'après les témoignages recueillis, une fois intégrés, les enfants rejettent toute connexion avec leur pays d'origine et oublient avec le temps leur langue maternelle. Ce n'est que plus tard qu'ils se remémorent certains souvenirs et désirent voyager en Lituanie ou retrouver les membres de leur famille.

---

#### **Sources :**

<sup>1</sup>DVD du colloque en vente à <http://adoptionefa.org/index.php/component/content/article/36-generalites/618-dvd#DVD2014>.

<sup>2</sup>Afrique du Sud, Chili, Colombie, Inde, Lituanie, Pérou et République Tchèque.

<sup>3</sup>Des actions ont toutefois récemment été lancées pour y remédier (bulletins n°179 et n°180 de février et mars-avril 2014).

<sup>4</sup>*Analysis of feedback on children over 10 years of age, adopted by foreigners*, State child rights protection and adoption service under the Ministry of social security and labor. Cette analyse est basée sur le feedback de 34 enfants âgés de 10 à 17 ans adoptés à l'international entre 2009 et 2012. Disponible au SSI/CIR en anglais.

<sup>5</sup>Disponible en anglais au SSI/CIR.

## **Contact post-adoption et recours à la médiation**

*Lisa Parkinson - médiatrice familiale agréée au Royaume-Uni<sup>1</sup> - nous explique en quoi la médiation peut faciliter les contacts et accords post-adoption. Elle nous fait part de l'expérience du « Contact Mediation Service- CMS » mis en place à Londres et met en évidence l'importance d'un processus qui accorde une place à l'enfant.*

Traditionnellement, l'adoption officielle d'un enfant était une mesure « fermée » qui rompait les liens de l'enfant avec ses parents biologiques et conférait les responsabilités et droits parentaux aux parents adoptifs. On estimait alors que le maintien des contacts entre l'enfant et les parents biologiques pouvait nuire à la

stabilité de l'adoption, pouvant même entraîner sa rupture. Toutefois, suite à la disparition de toute stigmatisation à l'égard des enfants illégitimes, de nombreuses mères célibataires ont choisi de garder leurs enfants, ce qui a engendré une baisse du nombre de bébés confiés à l'adoption. Les enfants proposés à l'adoption étaient donc pour la plupart des



enfants victimes de maltraitance ou de négligence de la part de leurs parents et retirés de leur famille par les services de protection de l'enfance. En moyenne, ces enfants étaient plus âgés que les enfants adoptés jusqu'alors et, selon les registres tenus en Angleterre et au Pays de Galles dans les années 1990, 50 à 66% d'entre eux avaient eu des contacts avec leur(s) parent(s) ou famille biologique(s). Leur adoption était souvent fortement contestée par les parents biologiques. Les disputes judiciaires opposant les parents biologiques aux autorités de protection de l'enfance ou aux parents adoptifs rendaient difficile voire impossible la mise en place de solutions négociées. Les mesures d'adoption « ouverte » devenant cependant de plus en plus courantes, les professionnels et les chercheurs ont constaté la nécessité de parvenir à des décisions concertées quant aux contacts entre les enfants adoptés et leurs parents biologiques.

### **Nécessité de solutions concertées à l'égard des contacts post-adoption**

Le besoin de solutions concertées en matière de contacts post-adoption a coïncidé avec l'importance croissante du rôle de la médiation en droit de la famille, principalement au niveau des séparations et divorces. L'évolution de la médiation familiale a suscité un intérêt au niveau de l'application de ses concepts et de ses méthodes à l'adoption et aux autres domaines de protection de l'enfance. Basé à Londres, le Post Adoption Centre (PAC) est une agence indépendante experte en matière de conseil et autres services destinés aux parents biologiques et adoptifs ainsi qu'aux personnes adoptées. Le PAC a ainsi réalisé que la médiation pouvait jouer un rôle utile dans la négociation des relations post-adoption. En réponse aux demandes des parents adoptifs et biologiques ainsi que des professionnels de l'adoption, le PAC a pris l'initiative de mettre en place un « Contact Mediation Service - CMS » afin d'aider les parents adoptifs et biologiques à trouver des accords concernant les contacts post-adoption.

### **Création et premiers résultats du CMS**

Une étude à moindre échelle fut réalisée afin d'évaluer les résultats et expériences vécues par

les parents ayant eu recours au CMS pendant les deux premières années de son activité. Les conclusions de cette analyse furent publiées en 1999<sup>2</sup>. Le CMS appliquait un modèle de médiation structurée, dérivé de l'approche de Coogler et Haynes aux Etats-Unis (aussi connu sous le terme de négociation raisonnée). Coogler (1979) insistait sur l'importance d'une structure claire accompagnée de procédures et de règles concertées, et basée sur:

- ✓ des séances communes uniquement, comprenant toutefois des apartés avec chacune des parties;
- ✓ une négociation directe entre les parties;
- ✓ le fait de se limiter aux sujets sur lesquels des décisions sont requises pour parvenir à un accord (Roberts, 1997, p.113).

Pendant les deux années de recherche, 49 cas impliquant 62 enfants furent étudiés : 25 de ces cas furent traités par courrier ou téléphone, sans aucune rencontre avec les parents biologiques ou adoptifs; 17 autres cas eurent recours à une ou plusieurs rencontres avec les parents biologiques ou adoptifs, mais n'aboutirent pas à une médiation. Seulement 8 cas donnèrent lieu à des médiations. Les chercheurs effectuèrent des entretiens de suivi par téléphone avec un échantillon de parents biologiques et adoptifs ayant eu recours au service.

La plupart d'entre eux estimaient que leurs expériences et préoccupations avaient été prises en considération et validées par les médiateurs qui furent capables de rester impartiaux. Ils disaient cependant s'être sentis très vulnérables et tendus. Nombre de ces parents étaient réticents à l'idée de participer à une rencontre commune et lorsque cette dernière avait lieu, l'autorité et le contrôle exercé par les parents adoptifs suscitait un déséquilibre de pouvoir empêchant toute tentative de médiation. A la différence des parents séparés ou en instance de divorce qui ont généralement eu une relation et ont vécu ensemble, les parents biologiques et les parents adoptifs sont habituellement étrangers, provenant de milieux sociaux et familiaux radicalement différents (Kedward et al, op. cit, p.25).

Il est ainsi apparu que le modèle de médiation structurée supposant une rencontre physique,



dans un cadre temporel limité, ne constituait pas forcément le modèle le mieux adapté à la recherche de solutions en matière de contacts post-adoption. L'appréhension liée à ce genre de réunion est d'ailleurs l'une des principales raisons du faible recours à ce service. De plus, la réticence des parents adoptifs à entrer en négociation au sujet des contacts post-adoption se traduit par le faible taux d'accords (un peu moins d'un tiers des cas). Bien que les chercheurs aient conclu qu'ils ne disposaient d'aucune preuve permettant de soutenir une approche en particulier, ils ont toutefois noté que l'âge moyen des enfants de l'étude était de neuf ans, or les médiateurs avaient permis aux parents adoptifs de parler au nom de leurs enfants en excluant ces derniers de la médiation. Les parents ont confirmé que l'opinion des enfants n'était guère prise en compte dans le processus de médiation (Kedward et al, op. cit, p. 24).

### **Droit de l'enfant d'exprimer son opinion et avantages d'un processus de médiation intégrant l'enfant**

Le droit d'un enfant d'exprimer son opinion – en fonction de son âge et de son degré de maturité – est reconnu par les normes nationales et internationales. Ce droit est rappelé dans les standards et codes destinés aux médiateurs familiaux en Grande-Bretagne. Nous n'avons pas

la place ici d'étudier la façon adéquate et utile de consulter et d'inclure les enfants dans la médiation, ni de présenter les résultats des recherches effectuées en Australie et au Royaume-Uni sur les avantages – pour l'enfant comme pour les parents – d'une médiation intégrant l'enfant. Le CMS a contribué à attirer l'attention sur les besoins et expériences des parents adoptifs et biologiques et des enfants adoptés. De nouvelles approches sont nécessaires pour développer des modèles plus souples de médiation qui soient plus à l'écoute des enfants. Les accords post-adoption doivent prendre en considération les souhaits et le ressenti de l'enfant, sans toutefois lui octroyer la responsabilité des décisions.

### **Facebook et les réseaux sociaux**

Le recours à la médiation pour résoudre les problèmes familiaux, y compris les contacts post-adoption, devient d'autant plus urgent à l'heure actuelle où les enfants adoptés peuvent, en quelques heures voire quelques minutes, contacter leur famille biologique sur Internet. Certains enfants adoptés fuguent même pour rejoindre leurs parents biologiques à peine retrouvés sur Facebook, ou menacent de le faire, lors de disputes avec leurs parents adoptifs.

**Il est donc nécessaire que les services de médiation s'élargissent et évoluent rapidement pour pouvoir aider les enfants et les parents concernés par ces situations familiales complexes à communiquer afin de parvenir ensemble à des solutions concertées et centrées sur l'intérêt de l'enfant.**

#### **Références:**

<sup>1</sup> Lisa Parkinson est également vice-présidente de l'association des médiateurs familiaux (Angleterre et Pays de Galles) et membre du groupe consultatif du SSI sur le « *Guide for Parents to international family mediation* » (Guide destiné aux parents sur la médiation familiale internationale, sur le déplacement et l'enlèvement d'enfants par les parents). Contact: lisaparkinson@btinternet.com.

<sup>2</sup> C.Kedward, B.Luckock et H.Lawson, *Mediation and post-adoption contact*, Adoption and Fostering 1999, vol. 23, n° 3, pp 16 -26.

## **LA PAROLE AUX ADOPTÉS**

### **Témoignage d'une personne d'origine colombienne adoptée en 1974, à 6 ans, par une famille suédoise**

A six ans on a déjà une certaine compréhension des choses. J'étais anxieuse de pouvoir un jour avoir des parents, je sentais cette nécessité en moi. Je ne me souviens pas de beaucoup de choses concernant ma vie en Colombie avant d'être adoptée, mais je me rappelle avoir vécu avec plusieurs familles et dans plusieurs institutions. Je suis arrivée en Suède la veille de Noël avec un groupe de 20 enfants que je ne connaissais pas. Je n'avais reçu aucune information ni préparation à ce qui allait m'arriver (en ce temps-là, cette dernière n'était pas développée). Je me rappelle que j'étais très stressée, je ne savais pas ce





qu'il allait se passer. Une de mes réactions à l'aéroport a été de me cacher. J'ai eu un véritable choc quand j'ai entendu que j'allais être séparée du groupe d'enfants et partir avec deux personnes étrangères. Il faisait très froid et je ne connaissais pas le froid. Mes parents, et surtout mon père, avaient appris l'espagnol ce qui nous a beaucoup aidé à communiquer. La langue n'a pas été un grand obstacle par la suite, tant mon esprit était occupé à comprendre ce qui se passait dans ma vie. Mes parents étaient âgés, ils avaient déjà adopté un garçon à l'âge de 3 mois mais n'avaient pas d'expérience d'adoption d'enfants plus âgés. A cette époque les parents n'étaient pas préparés, ils n'avaient pas d'image précise sur *comment cela allait et devait se passer*. Les miens ne parlaient pas beaucoup – c'est aussi un trait de la culture suédoise – mais avaient beaucoup de patience. Cette tranquillité et ce silence me convenaient, ils me laissaient mon espace. Ce n'est pas tant à travers les mots mais plutôt avec le temps que nous avons appris à nous connaître, de manière très graduelle. Une de mes grandes préoccupations était la nourriture. J'étais sous alimentée quand je suis arrivée et j'étais toujours stressée de savoir quand nous allions manger et s'il y avait quelque chose à manger. J'ai eu besoin de beaucoup d'années pour intégrer l'idée de permanence, je portais en moi mes expériences passées. C'était comme une « tâche » qui me suivait. Jusqu'au jour d'aujourd'hui je continue à penser que les choses peuvent changer d'un jour à l'autre, que rien n'est figé, ce qui me rassure parfois quand ça ne va pas. Après mon arrivée, et les années qui ont suivi, je n'ai eu aucun contact avec la Colombie. Mes parents ont toutefois été toujours très ouverts par rapport à mes origines. Ils m'emmenaient à des rencontres où étaient présents d'autres enfants ayant aussi été adoptés. Je n'aimais toutefois pas cela et je leur ai demandé de ne plus y aller car j'étais stressée de me retrouver avec ces autres enfants qui vivaient la même expérience mais développaient des stratégies d'adaptation différentes. J'ai très vite oublié l'espagnol, mon objectif était de m'intégrer, de me faire des amis, d'être avec ma famille. A mes 18 ans, encouragée par mes parents, j'ai eu envie de réapprendre l'espagnol. Mes parents m'ont proposé de faire un séjour d'étude en Colombie, une expérience qui a été cruciale. Elle m'a permis de mieux comprendre qui j'étais et de retrouver certaines pièces du puzzle de ma vie. Aujourd'hui je regarde mon adoption - et l'adoption en général - comme une chose positive qui m'a aidée personnellement. Je garde un lien très fort avec la Colombie mais n'ai jamais ressenti le besoin de découvrir qui étaient mes parents biologiques. C'est ma fille, qui a maintenant 12 ans, qui me pose beaucoup de questions à ce sujet. Selon moi l'adoption ne concerne pas seulement la personne adoptée mais également les générations qui suivent.

## SERIE SPECIALE : Enfants handicapés et adoption

### Encourager l'adoption des enfants porteurs d'un handicap: Exemples de pratiques prometteuses

*A travers le monde, la société civile et les gouvernements développent des stratégies afin d'encourager l'adoption nationale et internationale des enfants porteurs d'un handicap.*

Du fait d'une meilleure prise en charge des enfants privés de famille dans les pays d'origine, les personnes souhaitant adopter de jeunes enfants à l'international se voient confrontées à des années d'attente sans savoir si leur projet va aboutir. Toutefois, si les jeunes enfants en bonne santé sont de plus en plus adoptés dans leur pays d'origine, il en va autrement pour les enfants porteurs d'un handicap. En effet, un trop grand nombre de ces enfants est encore placé en institution sans qu'un projet de vie

familial permanent ne soit ni même envisagé. Pour réagir à cette situation, des associations ont développé diverses stratégies afin de faire évoluer les projets des candidats adoptants et d'encourager l'adoption des enfants porteurs d'un handicap, lorsque cette solution répond à leurs besoins.

#### Sensibiliser les candidats à l'adoption sur la situation des enfants porteurs d'un handicap

Parmi les freins à l'adoption de ces enfants figurent le manque de connaissance des handicaps dont certains enfants adoptables souffrent ainsi



que la disparité entre les réalités de l'adoption internationale et les projets des candidats adoptants. Certaines associations mettent donc l'accent sur la sensibilisation des candidats afin de mieux faire connaître la situation des enfants présentant des besoins spécifiques, et notamment des enfants porteurs d'un handicap:

-Le Centre Parents-Enfants « *I and we* » en Lituanie a par exemple développé un projet basé sur du matériel vidéo. Ces vidéos ont pour but d'aider les candidats nationaux à mieux comprendre ce que recouvre la notion de « besoins spécifiques » et d'encourager leur adoption nationale lorsque cela est dans leur intérêt (voir bulletin n°2-3/2012).

-En Colombie Britannique, un bulletin trimestriel présente le profil des enfants du « *Waiting Child Program* » qui ont tous des besoins spécifiques, afin d'augmenter leur visibilité et de recruter des familles.

### Pratiques prometteuses

Le Guatemala, où de nombreuses organisations travaillent activement pour la mise en place de projets visant à promouvoir

l'adoption des enfants présentant des besoins spécifiques, est également un exemple intéressant. Des directives techniques ont par exemple été développées par le gouvernement afin d'orienter les professionnels en charge des parents intéressés à adopter ce profil d'enfant. Par ailleurs, les dossiers de ces enfants sont de couleur différente afin d'être identifiés plus facilement et traités de façon prioritaire. Enfin, le Guatemala agit également au niveau de la recherche de candidats nationaux à travers des ateliers d'information au cours desquels des parents ayant adopté un enfant porteur d'un handicap viennent témoigner.

Au Pérou, le programme « *Angeles que aguardan* » a pour objectif de promouvoir les adoptions prioritaires. Dans le cadre de ce programme, la procédure d'adoption est simplifiée et les candidats adoptants ne sont pas soumis à des quotas. Une campagne visuelle a également été mise en place et a rapidement engendré des résultats puisqu'en 2005, 53 adoptions prioritaires ont eu lieu via ce programme (voir bulletin n°7-8/2012)<sup>1</sup>.

**Le SSI/CIR salue les initiatives prises par ces associations/gouvernements pour mieux faire connaître les caractéristiques et besoins des enfants porteurs d'un handicap et améliorer les connaissances des candidats à leur sujet. Le travail de sensibilisation sur la réalité de ces enfants dans les pays d'origine et d'accueil est une étape fondamentale dans la mise en œuvre du droit de chaque enfant à un projet de vie adapté à ses particularités.**

---

#### Source:

<sup>1</sup>« *Más de 400 niños del programa Ángeles que Aguardan esperan ser adoptados* » (en espagnol), La República, 3 mai 2012, <http://www.larepublica.pe/03-05-2012/mas-de-400-ninos-del-programa-angeles-que-aguardan-esperan-ser-adoptados>.

---

## CONFERENCES, SEMINAIRES, COLLOQUES ET COURS A VENIR

- **Irlande:** *Ensuring the Rights of the Child, and Family-Based Services*, IFCO European Regional Conference, Waterford Institute of Technology, Waterford, 26-29 août 2014. Pour plus d'infos: [www.conference.ifco.info](http://www.conference.ifco.info).
- **Lituanie:** *Children's Rights and Needs: Challenges to School, Family and Society*, 36<sup>th</sup> Annual Conference of International School Psychology Association (ISPA), Université Vytautas Magnus, Kaunas, 15-18 juillet 2014. Pour plus d'infos: <http://ispakaunas2014.vdu.lt/index.php/ispa2014/ispa2014>.

Le SSI/CIR exprime sa gratitude aux gouvernements (y compris de certains Etats fédérés) des pays suivants pour leur soutien financier dans la réalisation de ce Bulletin : Afrique du Sud, Allemagne, Andorre, Australie, Belgique, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Nouvelle Zélande, Pays-Bas, Suède, Suisse.

